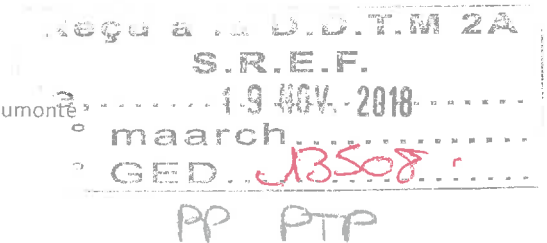


Direzione Generale di i Servizi
Direction Générale des Services

Direzione Generale Aghjunta di l'Infrastrutture e di i Servizi Tecnici
Direction Générale Adjointe des Infrastructures et des Services Techniques
Direzione di l'investimenti stradali Pumonti/Direction des investissements routiers Pumonti
Cartulare curatu da / Affaire suivie par : Laurie-Anne VARESI
Tél. : 04.95.29.13.68 (sicritariatu/secrétariat)
Indirizzu elettroniku / Courriel : laurie-anne.varesi@corsedusud.fr
Réf. : LAV/SP/2018 - 118

RAR n° = 2C 11660A 22188



Aiacciu, le 16 NOV. 2018

U Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica
Le Président du Conseil Exécutif de Corse

A

Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
Service Risques Eaux Forêt
Unité Risques Naturels
Terre-plein de la gare
20 302 AIACCIU CEDEX 9

Ughjettu / Objet : Plan de prévention des risques naturels « Mouvements de terrain » du Gozzi.
Communes d'AFA, APPIETTU et SARROLA-CARCOPINO ; Votre courrier du 22/10/2018.

Dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées du plan de prévention des risques naturels mouvements de terrain du Gozzi sur les communes d'Afa, Appietto et Sarrola-Carcopino vous m'avez sollicité pour donner mon avis sous 2 mois à partir de la réception de votre courrier en date du 22 octobre 2018.

Je souhaiterais apporter une modification à votre projet de règlement et notamment son Article II.2.1 – Prescriptions applicables aux projets nouveaux sous condition de réalisation d'une étude géotechnique :

A l'alinéa 1 qui concerne les Infrastructures de services publics hors bâtiments (voiries et réseaux divers) et les équipements nécessaires à leur exploitation je propose **que le busage des ravines et des talwegs, en cas de longueur cumulée avec les buses existantes supérieure à 10% de la longueur totale de la ravine ou du vallon les travaux puissent être autorisés sous réserve d'une étude spécifique hydrogéologique avec modélisation hydraulique.**

Le Président,

Pour le Président du Conseil Exécutif
De Corse et par Délégation
Le Directeur Général Adjoint


Daniel I. ABU